



Choisir Desjardins,
c'est contribuer à changer
les choses.



Message du président du conseil d'administration

Chers membres,

C'est avec plaisir que je vous présente, au nom des dirigeants, cette revue de l'année 2017 pour la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie.

UN MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2017, notre caisse a enregistré des excédents avant ristournes aux membres de 7,1 millions \$. Ces résultats sont un indicateur de la saine gestion de notre coopérative financière, ainsi que de votre fidélité. En effet, votre utilisation des produits et des services de la Caisse entraîne un effet positif direct sur sa rentabilité.

Grâce à votre appui, Desjardins est en mesure d'enrichir la vie des personnes et des communautés. Un des leviers de la Caisse pour y parvenir est le Fonds d'aide au développement du milieu. L'an dernier, nous avons distribué 110 417 \$ grâce à ce Fonds. À cette somme s'ajoutent nos engagements sous la forme de dons et de commandites, pour un montant de 80 510 \$.

Un autre de ces leviers est le Fonds de développement Desjardins de 100 millions \$, lancé en 2016, pour l'ensemble du Québec et de l'Ontario. Son objectif est de soutenir et de faire rayonner des initiatives et des projets en lien avec la mission socioéconomique du Mouvement Desjardins, soit l'éducation, la responsabilité sociale, le développement durable et la prise en charge des milieux par les personnes. Ce Fonds de développement Desjardins de 100 millions \$ a accordé une contribution financière de 150 000 \$ à la MRC de Coaticook, pour leur projet «Fonds Innove». Notre partenariat avec la MRC de Coaticook vise à répondre à la pénurie de main-d'œuvre de la région en favorisant l'automatisation de certains postes de la chaîne de production afin d'assurer le maintien et la croissance des entreprises de la région.

C'est grâce à l'engagement de ses membres, de ses employés et de ses dirigeants que la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie forme un puissant moteur de développement durable. Cette implication et ses retombées font partie de notre différence coopérative et demeure une de nos principales sources de fierté.

ENSEMBLE, BIEN PRÉPARER L'AVENIR

Dans tout le Mouvement, ce sont plus de 7 millions de membres et clients qui ont choisi Desjardins. À notre caisse, vous êtes 16 543 à nous faire confiance. Cela nous motive à poursuivre l'amélioration constante de nos services et le développement de nos produits afin de vous offrir un Desjardins plus proche de vos besoins.

Nous continuons d'innover dans ce but. Par exemple, c'est maintenant possible de vous identifier de manière sécuritaire sur AccèsD mobile grâce à vos empreintes digitales. Une fois sur AccèsD, vous pouvez personnaliser votre Info solde, faire le dépôt mobile de vos chèques ou encore, d'une simple pression du doigt, faire un dépôt dans votre compte Hop-Ép@rgne.

Aussi, en plus d'Apple Pay, Android Pay s'est ajouté à notre éventail de services en 2017. Quant à la nouvelle application de Desjardins Assurances, elle vous offre un accès direct à votre dossier d'assurance en ligne.

Depuis l'automne 2017, la signature électronique vous permet de signer virtuellement vos documents d'hypothèque et toute demande de financement. Au lieu de recevoir votre contrat par la poste, de le signer, de vous déplacer en caisse ou de le retourner par la poste, il vous suffit désormais de cliquer pour signer. C'est une solution sécuritaire et moderne qui vous simplifie la vie. Ce virage numérique est une de nos multiples façons d'être à la bonne place, au bon moment, pour la bonne personne.



18^e Rapport annuel

VOUS ÉCOUTEZ, NOUS AMÉLIORER

Lors de la dernière année financière, nous avons également revu certaines de nos pratiques pour mieux répondre à vos attentes en abolissant, par exemple, les frais Interac. Nous avons aussi modifié le moment où sont appliqués les frais d'effet sans provision sur les chèques, ce qui donne un délai supplémentaire à nos membres afin d'honorer les montants. Ici encore, nous avons mis votre intérêt à l'avant-plan.

En tant que membres, vous avez un rôle à jouer dans l'évolution de votre caisse afin de la rendre toujours plus performante. En octobre 2017, à l'occasion d'un important congrès d'orientation du Mouvement Desjardins, il a été affirmé que les caisses doivent s'assurer que les membres puissent facilement se faire entendre. Sachez que nous sommes toujours à l'affût des meilleurs moyens pour vous permettre de nous influencer.

Lors du congrès, une orientation concernant le processus électoral a été adoptée. À compter de 2019, il vous sera plus facile d'apprécier les candidatures déposées pour pourvoir les postes de dirigeants selon la représentativité des membres et en tenant compte aussi des compétences que le conseil d'administration de la Caisse doit réunir.

Ce congrès a aussi permis d'adopter une orientation qui vise à faire évoluer la surveillance de toutes les caisses pour les dimensions éthique, déontologique et coopérative. Cette orientation suggère l'ajout d'un volet au rôle de surveillance, portant sur la manière dont s'exerce la gouvernance de la Caisse. De plus, comme c'est généralement le cas dans les coopératives et les autres entreprises, la responsabilité de la surveillance serait confiée à un comité du conseil d'administration plutôt qu'à un conseil distinct. Certaines conditions légales et réglementaires doivent encore être remplies dans les prochains mois pour que la mise en œuvre de cette orientation soit rendue possible. Je veux d'ailleurs remercier les membres du conseil de surveillance de notre caisse qui continuent d'assumer leur rôle avec le même sérieux en dépit de ce contexte particulier.

De plus, votre caisse investira dans son milieu dès juin 2018, en remplaçant ses 8 guichets automatiques actuels, dont la technologie sera désuète sous peu, par des modèles plus performants et plus facile d'utilisation pour nos membres. Également, la Caisse suit de façon constante l'évolution des habitudes de nos membres. Donc, à compter du 31 août 2018, le service au comptoir-caissier à notre Centre de services de Saint-Malo sera retiré. Nous comptons maintenant seulement 41 membres exclusifs au comptoir venant de Saint-Malo et les environs. Un accompagnement personnalisé sera offert à chacun d'entre eux.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui s'engagent avec passion à la Caisse : les dirigeants, les gestionnaires ainsi que les employés. Sous la direction dynamique de Monsieur Pierre Langevin, leur travail, leurs compétences et leur grande capacité d'adaptation permettent à notre coopérative de répondre toujours plus efficacement à vos besoins. Merci aussi à nos partenaires du Mouvement Desjardins de coopérer avec nous afin de bien vous servir.

Je souligne le travail exceptionnel d'une de nos dirigeantes; Mme Nadine Groulx, qui nous représente grandiosement à la présidence régionale et au conseil d'administration du Mouvement Desjardins.

Enfin, merci à nos 16 543 membres pour la confiance qu'ils nous témoignent. Choisir Desjardins, c'est plus que choisir une institution financière. C'est choisir de prendre part à un grand mouvement coopératif et de lui donner les moyens de contribuer activement à la vie des gens et des collectivités.

René Bessette

Président du conseil d'administration

Choisir Desjardins,

c'est contribuer à changer
les choses.

Rapport du président du conseil de surveillance



Il me fait plaisir, en tant que président du conseil de surveillance, de vous faire un compte-rendu des activités de notre conseil au cours de la dernière année.

D'abord un petit rappel sur le rôle du conseil de surveillance : le conseil de surveillance veille à ce que la Caisse s'assure de ses responsabilités en matière d'éthique, de déontologie et de coopération. Il exerce ses fonctions dans un esprit de collaboration avec le conseil d'administration et la direction générale. À cet effet, il peut formuler des recommandations, suggérer des améliorations aux

pratiques existantes ou proposer de nouvelles initiatives. Nous pouvons avoir des réunions conjointes, mais nous tenons au moins quatre statutaires indépendantes de celles du conseil d'administration.

SURVEILLANCE DES DIMENSIONS ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIQUE

Chaque année, les dirigeants et les employés de la Caisse renouvelent leur engagement à respecter le Code de déontologie Desjardins. Ce code précise les comportements attendus et ceux jugés non acceptables.

Sur le plan éthique, le conseil de surveillance s'est assuré que la Caisse, les dirigeants et les employés ont pris en compte les valeurs de Desjardins pour guider leur conduite.

Voici le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année.

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées¹ à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent. Les prêts qui leur ont été accordés totalisent 216 900 \$.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées² par le Code.

SURVEILLANCE DE LA DIMENSION COOPÉRATIVE

Sur le plan de la dimension coopérative, le conseil de surveillance doit notamment s'assurer de l'intégration des valeurs de Desjardins dans les pratiques commerciales et les pratiques de gestion de la Caisse. Il doit également veiller à ce que la Caisse contribue au développement de son milieu et à l'éducation économique et financière des membres. Enfin, le conseil s'assure que les membres soient informés sur les sujets d'importance pour eux.

Ainsi, au cours de la dernière année, les activités du conseil ont porté sur les éléments suivants :

- la participation des membres à la vie associative, notamment les mécanismes mis en place par la Caisse pour informer, écouter et consulter ses membres;
- les activités et les moyens offerts aux membres pour les accompagner dans leur gestion financière;
- les stratégies mises en place par la Caisse pour améliorer la satisfaction des membres et répondre à leurs besoins;
- le soutien de la Caisse au développement du milieu, notamment par l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu, et l'octroi de dons et commandites;
- la collaboration de la Caisse avec les autres types de coopératives.

18^e Rapport annuel

Le conseil de surveillance est satisfait des travaux réalisés au cours de la dernière année.

Comme vous en avez été informés par le président du conseil d'administration, des changements seront apportés dans quelques mois à la manière dont est assurée la surveillance de la Caisse pour les dimensions éthique, coopérative et déontologique. Soyez assurés que, d'ici à ce que ces changements soient en vigueur, votre conseil de surveillance continuera de jouer son rôle avec la même rigueur. Je souhaite d'ailleurs remercier mes collègues du conseil pour leur engagement, dans ce contexte, ainsi que la direction générale pour son soutien dans la réalisation de notre mandat.

Permettez-moi de vous présenter mes collègues du conseil de surveillance : Mme Éva Marchesseault et notre dernière recrue, Mme Marie-Claude Lamoureux, M. Michel Lemieux et enfin M. Gilles Garant. Merci encore pour votre implication.

Au nom de tous mes collègues du conseil de surveillance, je tiens également à souligner le travail de notre conseil d'administration, de la direction générale et de nos employés dans l'obtention des résultats de la dernière année.

Enfin, mes derniers remerciements vous sont adressés à vous, nos membres. Merci de faire affaires avec Desjardins et de faire parti du Mouvement!

Gaétan Couture

Président du conseil de surveillance

¹ Personnes intéressées : les dirigeants et le directeur général de la Caisse, les dirigeants de la Fédération des caisses Desjardins du Québec et leurs personnes liées.

² Personnes visées : les personnes intéressées, les employés de la Caisse, les gestionnaires des centres et leurs personnes liées.

La Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie, c'est :

16 543 membres, 51 employés dévoués et compétents, 15 dirigeants impliqués, un volume d'affaires de plus de 1, 48 milliard \$ et 190 927 \$ distribués dans notre belle communauté.

La Caisse se démarque surtout par ses différents produits et services, sa ristourne, sa grande implication dans le milieu.

Le conseil d'administration : René Bessette (président), Nadine Groulx (vice-présidente), Joëlle Côté (secrétaire), Sylvie Caron, Sara Favreau Perreault, Roxanne Provencher, Yves Bond*, Gervais Gagnon*, Jean-Maurice Plafter et Yvon St-Laurent*.

Le conseil de surveillance : Gaétan Couture (président), Éva Marchesseault (secrétaire), Marie-Claude Lamoureux, Gilles Garant* et Michel Lemieux*.

* Dirigeants sortants et rééligibles



Desjardins
Caisse des Verts-Sommets
de l'Estrie

Siège social
155, rue Child
Coaticook, QC
J1A 2B4

Choisir Desjardins,

c'est contribuer à changer
les choses.

Message du directeur général



Chers membres,

En 2017, notre caisse, comme tout le Mouvement Desjardins, a été à pied d'œuvre afin d'offrir à ses membres et clients des expériences distinctives et pertinentes. Cet exercice se poursuivra durant l'année en cours. Pour y parvenir, nous pouvons compter sur le savoir-faire de nos ressources ainsi que sur la collaboration des filiales du Mouvement, mais aussi sur les nouvelles technologies.

En personne ou avec le support de ces technologies, nous demeurons votre partenaire tout désigné pour atteindre vos objectifs financiers et réaliser vos projets. Avec votre caisse qui vous suit partout grâce, entre autres, à l'application AccèsD sur votre téléphone intelligent, nous pouvons plus que jamais participer activement à votre vie de tous les jours. Cette modernisation et l'intégration de nouveaux outils à l'avantage de nos membres et clients continueront de dynamiser le développement de nos affaires et notre relation avec vous.

Voici les résultats financiers détaillés de la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie et de la quote-part du revenu des activités dans les filiales du Mouvement Desjardins, au 31 décembre 2017.

Ces résultats sont indissociables de votre confiance et de votre engagement auprès de la Caisse. C'est grâce à cette fidélité de la part de nos membres que nous pouvons soutenir le développement de nos affaires et aussi celui de notre milieu.

VOLUME D'AFFAIRES SOUS GESTION

Forte d'un volume d'affaires sous gestion de 1,48 milliard \$, en hausse de 8,5 % par rapport à 2016, la Caisse est en très bonne position dans son marché. Par son appartenance au Mouvement Desjardins et sa participation dans ses filiales, la Caisse a accès à une grande variété de produits et de services financiers en mesure de répondre à la diversité grandissante des besoins de ses membres.

COMMENTAIRES SUR LE RAPPORT FINANCIER¹

BILAN - Évolution des éléments du bilan (M\$)

	2017 (M\$)	2016 (M\$)	Variation(%)
Actif	747,8	723,1	3,4
Passif	668,4	647,7	3,2
Avoir	79,4	75,4	5,2

L'actif de votre coopérative financière s'établit à 747,8 millions \$, une hausse de 3,4 % par rapport à l'an passé. Les prêts aux particuliers et aux entreprises s'établissent à 660,7 millions \$, en augmentation de 3 %.²

Le passif de la Caisse est de 668,4 millions \$, affichant une croissance de 3,2 %. Les dépôts totalisent désormais 403 millions \$, une variation à la hausse de 9,4 %, tandis que les emprunts de votre caisse ont diminué de 5,7 % et se chiffrent maintenant à 254 millions \$.

Toujours au 31 décembre 2017, l'avoir de votre coopérative a connu une hausse, passant à 79,4 millions \$, soit une croissance de 5,2 %. L'avoir est constitué du capital social qui se chiffre désormais à 5,1 millions \$, des excédents à répartir de 3,7 millions \$, du cumul des autres éléments du résultat global qui est de 1,8 million \$ et finalement des réserves de 68,8 millions \$. Le montant de la réserve de stabilisation représente 2,5 millions \$, tandis que la réserve pour ristournes éventuelles est de 1,1 million \$. Votre caisse a également accumulé 356 000 \$ dans le Fonds d'aide au développement du milieu.

Les fonds propres de la Caisse sont, quant à eux, à un niveau conforme en ce qui a trait à la norme sur la suffisance des fonds propres des caisses, telle qu'établie par la Fédération des caisses du Québec. Voici les ratios de la Caisse en date du 31 décembre 2017 :

	au 31 décembre 2017	au 31 décembre 2016	Norme
Fonds propres de catégorie 1A versus ses actifs à risque	15,2 %	12,26 %	>= 11 %
Fonds propres de catégorie 1 versus ses actifs d'expansion	7,51 %	6,49 %	>= 3,5 %

ÉTAT DU RÉSULTAT

Au cours du dernier exercice, votre caisse a réalisé des excédents d'exploitation de 5,7 millions \$, en hausse de 9,2 % par rapport à l'année précédente..

Évolution des éléments de l'état du résultat (M\$)

	2017 (M\$)	2016 (M\$)	Variation (%)
Revenu d'intérêts	21,196	20,549	+3,1
Frais d'intérêts	8,200	7,836	+4,6
Revenu net d'intérêts	12,996	12,713	+2,2
Autres revenus	4,909	5,094	-3,6
Dotation à la provision pour pertes sur créances	0,696	0,573	+21,5
Frais autres que d'intérêts	11,548	12,048	-4,1
Excédents d'exploitation	5,661	5,186	+9,2

Le revenu d'intérêts totalise 21,2 millions \$, une augmentation de 3,1 % par rapport à l'an passé. Les frais d'intérêts ont, quant à eux, augmenté de 4,6 %, pour se situer à 8,2 millions \$. Les autres revenus, provenant en majeure partie de la distribution de produits et services des composantes de Desjardins, totalisent 4,9 millions \$, en baisse de 3,6 % par rapport à l'année dernière.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 0,7 million \$, soit 0,1 % de l'ensemble du portefeuille de prêts consentis à nos membres particuliers et entreprises.

Les frais autres que d'intérêts ont connu une baisse de 4,1 % pour atteindre 11,5 millions \$.

Nous proposons le versement d'une ristourne de 1350 153 \$ ainsi que le versement d'un montant de 100 000 \$ au Fonds d'aide au développement du milieu, une forme de ristourne collective nous permettant d'enrichir concrètement notre collectivité en appuyant des projets structurants.

La répartition retenue s'appuie sur l'importance de l'équilibre entre la distribution des excédents, la croissance et la capitalisation. Votre caisse, comme le Mouvement Desjardins dans son ensemble, doit assurer une forte capitalisation. Le développement et la pérennité de notre caisse s'appuient sur une juste répartition entre les besoins de nos membres et les exigences des marchés financiers.

L'évolution de la ristourne a été l'un des sujets abordés lors du dernier congrès du Mouvement Desjardins. Il a été convenu que la ristourne sera améliorée à compter de 2019, notamment pour la calculer en tenant compte de votre utilisation durant l'année écoulée d'un plus vaste éventail de produits et services de Desjardins, incluant par exemple votre carte de crédit et vos assurances.

¹ Ces commentaires sont un aperçu du rapport financier, disponible sur demande et sur le site Internet de la Caisse. De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site Web www.desjardins.com.

² Vous pouvez vous référer aux Informations supplémentaires pour la production du rapport annuel 2017 pour plus de détails sur les portefeuilles de prêts et de dépôts.

Choisir Desjardins, c'est contribuer à changer les choses.

EN FAIRE PLUS AVEC LES TECHNOLOGIES

La technologie, en particulier la mobilité, vous offre un accès sans pareil à des outils, des produits et des services offerts par Desjardins, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Nous continuons même d'y ajouter de nouvelles fonctionnalités pour encourager votre autonomie financière. Votre utilisation des services nous permet d'être toujours plus performants dans notre prestation de service. En connaissant mieux nos membres et nos clients, nous pouvons personnaliser les offres que nous vous faisons. Nous pouvons même anticiper certains besoins et mieux planifier avec vous les prochaines étapes de votre vie financière.

Nous continuons également d'améliorer les expériences offertes sur tous nos canaux, que ce soit sur Internet, au téléphone, à la Caisse ou aux guichets automatiques. À cet effet, tout le Mouvement Desjardins se prépare au déploiement de nouveaux guichets automatiques. Ces modèles offriront les services nécessaires à vos transactions et assureront une expérience simple et efficace. La Caisse continuera, maintenant comme après leur installation, d'analyser les besoins en termes de services automatisés afin de se positionner en fonction des habitudes financières de ses membres.

METTRE NOTRE PASSION À VOTRE SERVICE

Nos 51 employés sont présents pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Je tiens à souligner leur engagement et leur mobilisation et je les remercie d'avoir choisi Desjardins comme employeur.

Merci également aux dirigeants de la Caisse, des gens qui aiment sincèrement Desjardins, mais aussi profondément leur collectivité et leur région. Votre investissement en temps et en énergie est essentiel pour le développement d'une collectivité stimulante.

Choisir Desjardins, c'est participer tous ensemble à un milieu plus dynamique!

Pierre Langevin
Directeur général

FONDS DE PARTICIPATION

Les placements que les caisses détiennent dans les fonds de participation permettent à la Fédération des caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux.

Le tableau ci-après présente, pour la Caisse, sa participation dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice.

FONDS PROVINCIAUX	PARTS DÉTENUES AU 31/12/2017	RENDEMENT MOYEN
Société de Services des caisses Desjardins (SER)	(254) \$	-- %
Gestion Desjardins Capital (INV)	160 177 \$	12,31 %
Desjardins Holding financier (FINSA)	25 360 909 \$	14,34 %

APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL

Nous certifions que le rapport annuel de la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie, pour l'année financière complétée au 31 décembre 2017, répond aux exigences de la Loi sur les coopératives de services financiers et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse.

René Bessette, Président du conseil d'administration
Joëlle Côté, Secrétaire du conseil d'administration

Informations complémentaires au rapport financier

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Au 31 décembre 2017, la Caisse continuait de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. En effet, les prêts bruts en souffrance, mais non douteux, ainsi que les prêts douteux bruts ne représentaient respectivement que 1,2 % et 0,3 % du solde brut des prêts.

Le tableau suivant présente la répartition des prêts par catégorie d'emprunteur et les montants des prêts bruts en souffrance, mais non douteux, des prêts douteux bruts ainsi que des provisions individuelles et de la provision collective afférentes.*

(en milliers de dollars canadiens)	Solde brut des prêts	Prêts bruts en souffrance mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provisions collectives	Prêts nets au 31 décembre 2017	Prêts nets au 31 décembre 2016
Particuliers							
Habitation	211 902 \$						
Consommation et autres	69 208 \$						
	281 110 \$	5 639 \$	234 \$	51 \$	118 \$	280 941 \$	284 501 \$
Entreprises							
Commerciales et industrielles	284 439 \$						
Agricoles, forestière et pêchères	85 895 \$						
Administration et institutions publiques	9 277 \$						
	379 611 \$	2 592 \$	1 909 \$	898 \$	888 \$	377 825 \$	354 827 \$
Total	660 721 \$	8 231 \$	2 143 \$	949 \$	1 006 \$	658 766 \$	639 328 \$

* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des Caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site Web « www.desjardins.com » pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE DÉPÔTS

Au 31 décembre 2017, les dépôts des membres à la Caisse s'élevaient à 402 954 k\$ en hausse de 34 570 k\$, ou de 9,4 %, depuis la fin de l'année précédente. Soulignons que la principale source de financement de la Caisse pour assurer son expansion provient des dépôts des particuliers. Ceux-ci représentaient 69,5 % du total des dépôts au 31 décembre 2017.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dépôts par catégorie de déposant et les montants des divers types d'épargne.*

(en milliers de dollars canadiens)	Épargne opérations	Comptes à plage de taux	Épargne stable	Épargne à terme	Épargne régimes enregistrés	Total au 31 décembre 2017	Total au 31 décembre 2016
Particuliers	34 128 \$	30 503 \$	39 781 \$	56 266 \$	119 536 \$	280 214 \$	267 183 \$
Entreprises	48 961 \$	4 757 \$	40 571 \$	11 745 \$	-	106 034 \$	83 261 \$
Secteur public et autres	7 891 \$	832 \$	6 494 \$	1 372 \$	117 \$	16 706 \$	17 940 \$
Total	90 980 \$	36 092 \$	86 846 \$	69 383 \$	119 653 \$	402 954 \$	368 384 \$

* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des Caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site web « www.desjardins.com » pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

ENGAGEMENT DE LA FÉDÉRATION AU BÉNÉFICE DES DÉTENTEURS DE PARTS PERMANENTES

À la demande de l'Autorité des marchés financiers, la Fédération des caisses Desjardins du Québec a garanti en faveur des porteurs de parts permanentes émises par une caisse Desjardins du Québec, le paiement de certaines sommes dans l'éventualité d'un dommage relié au contenu des états financiers annuels combinés audités et du rapport de gestion annuel du Mouvement des caisses Desjardins, mis à leur disposition sur le site Internet www.sedar.com. Cet engagement de la Fédération est sujet à certaines conditions. Les détenteurs de parts permanentes peuvent obtenir des détails sur cet engagement en s'adressant à la Caisse.

De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.

RISTOURNES

1 605 465\$

MES AVANTAGES DESJARDINS



Recommandation du conseil d'administration
à l'assemblée générale annuelle 2018
permettant le versement de ristournes de

Le paiement d'intérêts sur les parts
permanentes et parts de ristournes de

Versement au Fonds d'aide au
développement du milieu

1 350 153 \$

155 312 \$

100 000 \$



Desjardins

Merci à nos **16 543** membres

Choisir Desjardins,
c'est contribuer à changer
les choses.

Bilan de la distinction coopérative

CHOISIR DESJARDINS

C'EST CONTRIBUER À CHANGER LES CHOSES

Choisir Desjardins, c'est plus que choisir une institution financière. C'est choisir de prendre part à un grand Mouvement et de nous donner, ensemble, les moyens de contribuer activement à la vie des gens et des collectivités.

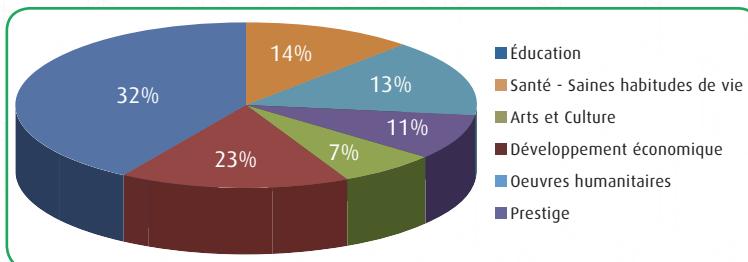
C'est grâce à la confiance de nos membres que la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie est un puissant moteur de développement durable. Notre implication et notre générosité, comme tous les traits caractéristiques de notre distinction coopérative, font partie de notre différence. Merci à vous !

C'EST FAIRE UNE DIFFÉRENCE DANS LA VIE DES GENS ET DES COMMUNAUTÉS

Le Fonds d'aide au développement du milieu (FADM), les dons et les commandites sont des leviers importants pour soutenir la vitalité socioéconomique de notre communauté. Le FADM est constitué grâce à des membres qui, comme vous, acceptent qu'une partie de leur ristourne soit investie dans la collectivité lors d'un vote tenu à l'assemblée générale annuelle.

En 2017, 190 927 \$ ont été remis pour appuyer les projets suivants : Acti-bus, l'école secondaire la Frontalière, les Comptonales, le Rodéo d'Ayer's Cliff, le Collège François -Delaplace, l'école des Trois-Cantons, les Amis du patrimoine, le FestivAllezY Jean-D'Avignon, etc.

Graphique – Répartition des sommes distribuées en dons, commandites et FADM



C'EST PROFITER D'AVANTAGES MEMBRE DESJARDINS

Votre caisse a organisé une surprise pour des membres Desjardins en partenariat avec le Pavillon des arts et de la culture de Coaticook ainsi qu'avec l'organisme Rues principales en cours d'année. Il y a plusieurs avantages à être membre Desjardins, rendez-vous sur www.desjardins.com/avantages pour en savoir plus. Également, afin d'encourager le commerce de proximité dans la MRC de Coaticook, votre caisse a établi des partenariats avec des marchands locaux, permettant aux membres Desjardins d'obtenir des rabais exclusifs ! Obtenez tous les détails en visitant le www.desjardins.com/caisse-verts-sommets-estrie



C'EST AUSSI SOUTENIR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Desjardins a organisé de nombreuses activités pour soutenir la persévérance et la réussite scolaire pendant la Semaine de la coopération 2017. Quelque 7 100 employés et dirigeants du Mouvement ont participé à de nombreux projets visant la réussite des jeunes de nos communautés. La somme de 1,5 M \$ a été recueillie dans la seule journée du 19 octobre 2017 pour cette cause.

En octobre, des bourses Desjardins pour un total de 14 000 \$ ont été remises par la Caisse à des étudiants de niveau professionnel, collégial et universitaire. La Fondation Desjardins en a également remis à la même période. De plus, des bourses de finissants du secondaire ont été accordées dans plusieurs municipalités de la région, et des partenariats ont été poursuivis avec la Frontalière, le Cégep de Sherbrooke et de l'Université de Sherbrooke.



C'EST SOUTENIR L'ÉDUCATION FINANCIÈRE DES JEUNES

Notre caisse participe également au programme de la caisse scolaire. Grâce à celle-ci, les enfants d'âge primaire peuvent apprendre, entre autres, la valeur de l'argent et des biens de consommation ainsi que l'importance de se fixer un objectif d'épargne et de respecter ses engagements.

En 2017, ce sont 504 jeunes qui ont participé à la caisse scolaire dans 12 écoles primaires de notre secteur.

Le site www.caissescolaire.com propose aux jeunes une foule d'activités, des vidéos et des jeux qui visent à les rendre autonomes, responsables et compétents, à les intéresser aux valeurs de la coopération, à les sensibiliser à l'importance d'une saine gestion financière ainsi qu'à amener leurs parents à participer au processus éducatif de leurs enfants.

C'EST PRÉPARER SON AVENIR FINANCIER AVEC MES FINANCES, MES CHOIX^{MD}

Par l'entremise du programme Mes finances, mes choix^{MD}, Desjardins accompagne les jeunes adultes à une étape de la vie où ils sont confrontés à de multiples décisions financières pour la première fois. Un des buts de ce programme d'éducation est de les aider à devenir des consommateurs responsables, en les préparant à prendre des décisions financières éclairées et à faire les bons choix. Ainsi dans notre région, plusieurs jeunes ont participé à ces formations par le portail SAM du Cégep de Sherbrooke.

ACCÈS À LA CAISSE :

En plus des heures d'ouverture affichées à la porte d'entrée de nos places d'affaires, vous obtiendrez une réponse personnalisée lors de vos appels pendant nos heures de service prolongées, du lundi au vendredi, de 6 h à 22 h et le week-end de 8 h 30 à 16 h. Vous avez également accès aux services :

- AccèsD, par téléphone au 1 800 Caisse (1-800-224-7737), par internet www.desjardins.com ou par la version mobile
- 8 guichets automatiques